

dérivée vers le lac, la Louve ne surchargera plus la STEP et produira de l'électricité

La Municipalité envisage de délester le réseau d'égouts des eaux claires de la Louve, en les dérivant vers le Léman via la future galerie ferroviaire Tridel-Sébeillon. Cette réalisation améliorera le rendement de la station d'épuration, en valorisant au passage cette source potentielle d'énergie hydroélectrique. Ce projet prévoit aussi de doter le déversoir d'orage principal du réseau des eaux usées (trop plein) d'une installation de dégrillage: elle permettra d'intercepter les déchets grossiers charriés lors de fortes pluies, et qui, sans cela, finissent au lac. Le projet coûtera 6,38 millions de francs.

Afin d'améliorer le rendement de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Vidy, des efforts sont conduits depuis de nombreuses années pour séparer eaux claires et usées. Dans ce cadre, d'importants travaux ont déjà été effectués pour dériver les eaux claires du Flon vers la Vuachère. L'impact positif de ce projet, achevé en 1996, plaide pour qu'on en fasse autant avec les eaux claires de la Louve, qu'on acheminera directement au lac par une conduite forcée. La Louve ne se polluera plus par les eaux usées qu'elle reçoit actuellement tout au long de son parcours souterrain, et ne surchargera plus la STEP d'un apport permanent d'eau propre.

La réalisation en cours du tunnel ferroviaire reliant Sébeillon à la future usine d'incinération Tridel – dont le tracé passe sous le lit de la Louve – fournit une occasion de réaliser ces travaux. Ils comprennent l'aménagement d'un ouvrage de prise d'eau dans le vallon du Bois-Mermet, en amont de l'entrée du voûtage existant, pour acheminer la rivière captée par une conduite qui empruntera le tunnel ferroviaire, puis le voûtage existant du Flon, jusqu'au déversoir dit du Capelard (situé sous la Vallée de la Jeunesse).

Prévue à l'extrémité aval de la conduite, une station de mini-turbinage permettra d'exploiter la force hydraulique ainsi dégagée et de développer une production électrique d'environ 466'000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 120 ménages lausannois. Cette micro-centrale (coût: 655'000 francs) sera financée par le fonds du développement durable.

En marge de ces travaux, le déversoir du Capelard sera doté d'une installation de dégrillage permettant d'intercepter divers objets et détritiques emportés par les flots qui, après chaque orage ou forte pluie, jonchent aujourd'hui la surface du lac et s'échouent en partie sur ses rives.

Afin de réaliser l'ensemble du projet, la Municipalité demande un crédit de 6,38 millions, en complément d'un premier montant de 4,87 millions obtenu en décembre 2002, pour couvrir une part des coûts liés au tunnel ferroviaire.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 01**
- **Thierry Diserens, chef du service d'assainissement, tél. 079 248 10 10**

Le préavis no 2003-34 est disponible sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 23 juillet 2003



Hôtel de Ville
case postale 3280
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch